

les éléments du transport aérien dans les provinces atlantiques. Par exemple, il contient des recommandations touchant l'aéroport de Yarmouth. Cela montre la nécessité d'une étude plus approfondie. Le rapport, publié il y a deux, trois ou quatre mois, mentionne plusieurs centres des provinces atlantiques. Il y est question de Yarmouth, que je connais bien. Les membres du comité n'ont même pas visité Yarmouth, pour en faire une appréciation suffisante. Voilà comment les politiques nationales ont été préparées. On n'a même pas fait une étude sérieuse des conditions, en particulier dans les provinces atlantiques.

Les transporteurs régionaux comme la Eastern Provincial Airlines ignorent le rôle qu'ils ont à jouer dans l'élaboration d'une politique des transports dans les provinces de l'Atlantique. Ils ignorent ce qu'ils sont censés faire. Nous ignorons les projets pour Air Canada. La motion demande qu'on conduise une étude particulièrement dans le Nouveau-Brunswick. On pourrait étendre la portée de cette étude car lorsque nous parlons d'un aéroport au Nouveau-Brunswick, il nous faut tenir compte de la situation à Halifax, Charlottetown et à Saint-Jean (T.-N.)

Une voix: Et à Bathurst.

M. Comeau: Le député vient de mentionner Bathurst. Je dis Yarmouth. Il faut tenir compte de toutes ces questions. Il faut entreprendre une étude sur tous nos aéroports et sur la façon dont les lignes aériennes sont exploitées actuellement dans les provinces de l'Atlantique. Il faut que cette étude détermine une fois pour toutes quelle sera notre politique, quelle direction nous allons prendre et comment les lignes aériennes, Air Canada et les transporteurs régionaux interviennent dans cet ensemble. Il est temps que le gouvernement prenne cette décision. Si ce genre d'étude est repoussé par la Chambre et si la motion n'est pas acceptée cet après-midi, j'espère que le gouvernement prendra la décision. Il est possible qu'il ait déjà des fonctionnaires compétents ou qu'il ait déjà étudié ce problème. J'espère que le gouvernement nous indiquera quelles régions doivent desservir les transporteurs des provinces de l'Atlantique.

J'ai attentivement écouté les délibérations du comité permanent des transports et des communications lorsque le budget d'Air Canada était à l'étude. Cette étude n'est pas encore terminée. Les représentants d'Air Canada n'ont pas encore comparu devant le comité. De nombreux membres du comité se sont plaints de la détérioration du service et du manque de coordination des transporteurs. Il appartient au gouvernement de leur indiquer ce qui les attend et quelles régions ils doivent desservir.

Le président du Conseil d'administration d'Air Canada s'est dit peu satisfait des politiques établies pour les provinces atlantiques, notamment des politiques régionales du gouvernement concernant le transport aérien. Je suppose qu'il n'est pas satisfait des relations entre Air Canada et EPA. Il ne sait pas au juste ce que réserve l'avenir. Il ne sait que faire à Yarmouth. Personne ne sait rien. Les gens de cette région ignorent ce que leur réserve l'avenir. Le service n'est plus le même et il n'y a pas de planification.

Il faudrait examiner la situation pour pouvoir déterminer les orientations internationales voulues en matière d'exportation et le transport-marchandises qui entre dans les provinces atlantiques ou en sort. Les horaires des vols

[M. Comeau.]

est de plus en plus mauvais. La coordination fait défaut bien souvent. J'espère qu'on va faire une étude et instituer une politique de transport non seulement pour le Nouveau-Brunswick, mais pour toutes les provinces atlantiques. J'espère que le gouvernement va accepter la motion à l'étude et établir les politiques aériennes qui s'imposent pour les provinces atlantiques.

[Français]

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je participe à ce débat, surtout après l'honorable député de South Western Nova (M. Comeau), qui a critiqué un peu la politique du transport aérien régional du gouvernement.

L'honorable député a commencé ses remarques en disant qu'il allait traiter du rapport de l'étude technique présenté à l'honorable ministre, il y a deux ou trois mois. Toutefois, je ne suis pas étonné d'apprendre que l'honorable député n'est pas satisfait de ce rapport, car, après tout, il a été préparé par des académiciens qui comme lui, normalement, lorsqu'ils font des rapports, sont toujours critiqués. Peut-être pourrait-il retourner dans sa circonscription et dire à ses électeurs: Si vous n'êtes pas satisfaits du rapport, vous pouvez le critiquer. D'ailleurs, j'ai lu, moi aussi, et avec intérêt, le rapport, et j'en reparlerai tantôt.

Mais je crois qu'il est de mon devoir de clarifier la situation, car l'honorable député de South Western Nova a dit certaines choses qui me laissent croire qu'il n'était pas sérieux, ou qu'il voulait tout simplement plaire à ses amis de l'opposition. Par exemple, il a dit que le gouvernement n'avait donné aucune réponse et n'avait pris aucune mesure à la suite des instances faites par des organismes des provinces Maritimes sur la politique de transport des provinces maritimes.

M. Comeau: Je n'ai pas dit cela.

M. Breau: Soit que le député ne soit pas sérieux...

M. Comeau: Je n'ai jamais dit cela!

M. Breau: Je peux même citer textuellement ce qu'il a dit en anglais...

[Traduction]

Il n'y a eu aucune réponse.

M. Comeau: Lisez le hansard demain.

[Français]

Très bien, on attendra et on lira le hansard demain.

Je suis heureux d'apprendre que le député reconnaît que le gouvernement a fait beaucoup pour le transport...

M. Comeau: Je n'ai pas dit cela non plus.

M. Breau: Monsieur l'Orateur, l'honorable député devrait se décider et nous faire savoir ce qu'il a dit.

Je suis heureux d'apprendre que le député est d'accord avec moi pour dire que le gouvernement a pris beaucoup d'initiatives au point de vue du transport dans les provinces Maritimes. Je peux en citer quelques-unes, ce qui fera plaisir à mes honorables amis de Saint-Jean-Est et de Saint-Jean-Lancaster (MM. McGrath et Bell).